

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [2]

Artikel: Dans la presse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans la presse

Jamais campagne ne fut plus intense. La presse avait nettement pris parti pour le suffrage féminin. A ses côtés, des associations diverses, y compris des magasins (Migros, Coop, Denner, etc.): tout le monde s'était lancé dans la campagne. Cette (quasi) unanimité dans la presse fut qualifiée de «manipulation de l'opinion» par les adversaires du suffrage féminin.

Les «contre» ►
et les «pour» ▼

UN PARTISAN DU «NON» LE 7 FÉVRIER S'EXPRIME Respecter les inégalités qu'on ne peut supprimer

de la police qui prit l'homme en charge. Les dégâts sont évalués à environ 300 fr. — (ats)

● **Contre le suffrage féminin**
Un mouvement fédéral contre le projet de loi sur le suffrage féminin a été fondé récemment à Zurich. Il prétend que le message du Conseil fédéral sur l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral ne donne pas une information suffisamment objective. C'est pourquoi, avec d'autres groupes cantonaux, il va combattre ce projet de loi et inciter citoyens à le refuser.
Son président, M. Markus Herzig, dit

«Aboutir à une injustice»

C'est parce que nous, qui sommes adversaires du projet, nous respectons l'inégalité qui existe entre l'homme et la femme et que nous considérons

Comité d'action pour une femme apolitique

Sur le plan institutionnel, l'introduction du suffrage féminin aurait pour effet de doubler le nombre des électeurs, et d'enlever toute valeur au système du référendum, qui n'exige que 50 000 signatures. Il faudrait donc modifier cette disposition: mieux vaut en rester au statu quo.

Mais c'est surtout par les effets politiques de l'introduc-

tion, comme beaucoup trop attachés à nos femmes!

Une suffragette allemande déçue

Un «non» aux femmes

Edersweiler, commune alémanique
LUCERNE

Comité d'action contre le suffrage féminin

Un comité d'action contre la «politisation de la femme» s'est constitué à Lucerne sous la présidence de M. Theo Käslin (Lucerne). Le comité d'action a déclaré dans un communiqué, qu'il considérait comme l'un de ses buts

Des hauts-de-forme féminins au Palais fédéral?

«Pourquoi pas?» répondent les Lausannoises

VOTONS DIMANCHE

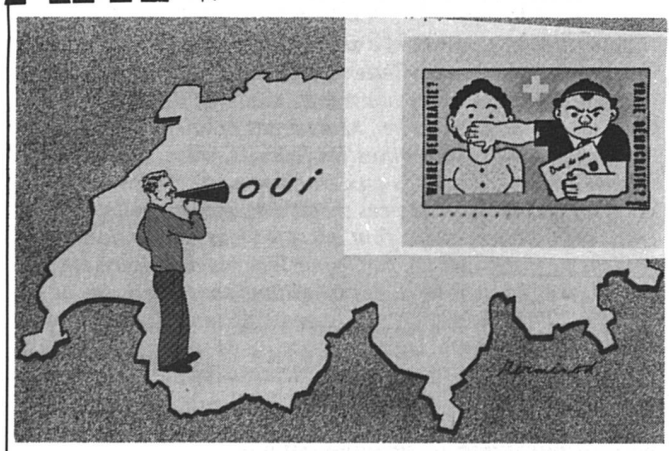
Parce que c'est juste

Les 6 et 7 février,

Faites-lui
confiance!

«La femme ne cherche pas
la puissance»

**ELLES NOUS
VALENT BIEN!**



Martha Uhlmann, membre de l'Alliance des Thurgoviennes contre le suffrage féminin (Feuille d'Avis de Lausanne, 1^{er} février 1971):

«La résistance au projet est partout: dans les classes moyennes, chez les paysans. Je crois ce réflexe sain. Pour ma part, je n'attends du suffrage de la femme aucune amélioration du statut de la femme. Nous avons bien assez de problèmes à résoudre à la maison. (...) Ce ne sont pas des femmes politiques qui nous manquent aujourd'hui. Ce sont des mères. J'ai trois enfants et je sais de quoi je parle.»

François Landgraf (Gazette de Lausanne, 6 février 1971):

«Oui pour avoir la paix! N'était le respect que nous devons à la femme en général et aux femmes en particulier, nous devrions dire que l'octroi, dimanche, des droits politiques sur le plan fédéral à la moitié du peuple suisse mettrait au moins le terme à un débat devenu presque lassant, alors qu'il y en a tant d'autres plus importants et nécessaires.»

Georges Plomb rapporte les dires des conseillers aux Etats (Feuille d'Avis de Lausanne, 24 septembre 1970):

Hans Naenny (radical appenzellois):

«Vous allez faire éclater nos «landsgemeinde». Si les femmes accèdent à la vie politique, jamais nous n'aurons assez d'espace pour grouper l'ensemble des citoyens et citoyennes. Pour nous, la mort de la «landsgemeinde» n'est pas un progrès de la démocratie.»

Marius Lampert (Valais):

«Elles sauront mettre un frein à l'expansion des idées subversives.»

Markus Herzig, président de l'Association suisse contre le suffrage féminin (Tribune de Lausanne, 2 février 1971):

«Dans le sein de la famille, la femme joue un rôle de premier plan. Elle éduque les enfants, dirige la marche du ménage, partage les préoccupations de son mari. Ces tâches sont suffisamment absorbantes. Où voulez-vous qu'elle trouve encore le temps pour s'occuper de politique?»

Jakob Huessy, président du comité d'action contre la politisation de la femme (Feuille d'Avis de Lausanne, ? 1970):

«La politique, si elle s'ouvrait aux femmes, ne manquerait pas de les exploiter.»

7 février 1971: la victoire ▼

Après les votations du 7 février

De tous côtés, on est satisfait

ES: UN OUI MASSIF

On n'avait pas fait suffisamment confiance aux mâles helvétiques

AUJOURD'HUI-

BLANCHE-NEIGE LIBÉRÉE

COMMENTAIRES APRÈS LE SCRUTIN

ÉTERNELS NOSTALGIQUE

Victoire incontestable de la démocratie

ÉVOQUÉS PAR LA DRECE

La partie est bel et bien gagnée

SUFFRAGE FÉMININ EN ARGOVIE

Plainte au Tribunal fédéral

« Cette fois, ce n'est pas Anzeiger », quotidien Zurich. Tous les éditeurs suisses allemands condamnent de dimanche l'essor d'une satisfaction générale en « enfant ». Pour le

Un ancien député argovien, M. Arnold, a déposé une plainte au Tribunal fédéral contre l'introduction du suffrage féminin sur